



AVRIL 2019

Autisme

Améliorer le repérage et les interventions

L'objectif principal est de favoriser une meilleure qualité de vie et une plus grande inclusion sociale des personnes - adultes et enfants - avec trouble du spectre de l'autisme (TSA). C'est pourquoi, depuis 2005, la HAS s'est engagée et travaille activement sur le sujet de l'autisme en mettant à disposition des professionnels différents travaux pour les aider dans leurs pratiques au quotidien : du repérage au diagnostic et à la mise en œuvre des interventions éducatives et thérapeutiques de l'enfance à l'âge adulte.

Autisme de l'enfant : optimiser le repérage et accélérer l'accès à un diagnostic et à des interventions personnalisées

L'autisme est un trouble qui apparaît dans les toutes premières années de l'enfance. Le diagnostic est difficile car l'autisme peut ressembler à d'autres troubles ou n'être visible que tardivement. Mais de premiers signaux d'alerte peuvent être repérés par les parents et les professionnels de la petite enfance et de l'enfance. Et plus le diagnostic est posé tôt, plus les interventions pourront être mises en

place précocement et aideront l'enfant dans son développement. Malheureusement, le diagnostic est encore trop tardif en France.

Pour répondre à cette urgence, la HAS a revu les recommandations de 2005 et propose aujourd'hui de mobiliser toutes les personnes en contact avec l'enfant pour repérer les signaux d'alerte, de s'appuyer sur le médecin traitant pour proposer au plus vite de premières actions et sur les équipes spécialisées pour confirmer le diagnostic et initier un projet d'interventions personnalisé et coordonné.





L'autisme se manifestant de façon très diverse, de nombreux professionnels de santé et professionnels des établissements et services médico-sociaux, de différentes disciplines, sont mobilisés : médecins généralistes, pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, etc.



Dès l'âge de **18 mois** :
le diagnostic peut être posé
(contre 24 mois en 2005)

Depuis février 2019, en cas de suspicion d'autisme chez un enfant, les médecins généralistes et les pédiatres ont la possibilité de réaliser une consultation longue, remboursée 60 euros.



Entre **3 & 5 ans** :
diagnostic trop tardif
(âge moyen des enfants autistes diagnostiqués)

Extraits de l'interview à retrouver en intégralité dans le Webzine de la HAS.

Dr Isabelle de Beco, médecin généraliste et Pr Amaria Baghdadli, pédopsychiatre.
Coprésidentes du groupe de travail de la HAS ayant élaboré les recommandations.

Les parents sont souvent les premiers à s'inquiéter d'un comportement qu'ils jugent inhabituel

Dans sa recommandation, la HAS préconise que le diagnostic de l'autisme chez l'enfant soit posé le plus tôt possible. Quels sont les signes d'alerte ?

Dr Isabelle de Beco – Chez l'enfant, on peut suspecter un trouble du spectre autistique (TSA) très tôt, dès lors qu'un déficit persistant de la communication orale ou gestuelle ou une insuffisance d'interactions sociales, observés dans des contextes variés, sont observés. [...] Les parents sont souvent les premiers à s'inquiéter d'un comportement qu'ils jugent inhabituel chez leur enfant.

Les recommandations proposent de flécher dans le parcours une consultation dédiée en soins primaires. Quel est son rôle ?

Dr Isabelle de Beco : [...] Elle sera « dédiée » à l'évaluation du neurodéveloppement de l'enfant et à la recherche des signes inhabituels pouvant évoquer un TSA.

Pr Amaria Baghdadli - Cette consultation permet au médecin d'orienter rapidement l'enfant vers des professionnels de santé pour des bilans d'audition, de motricité ou de qualité du langage, actuellement pris en charge par l'Assurance maladie. [...] Avec ces nouvelles recommandations, le généraliste devient un acteur de l'initiation des soins et non plus seulement du dépistage.



Évaluer les besoins de l'enfant

pour proposer un projet personnalisé d'interventions coordonnées précoces et adapté

Autisme et autres troubles envahissants du développement (TED) : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent

Ces recommandations visent à donner aux professionnels des repères pour améliorer et harmoniser leurs pratiques.

Elles soulignent l'importance d'évaluer les besoins de l'enfant pour proposer un projet personnalisé d'interventions coordonnées précoces et adapté.

Elles abordent notamment les aspects suivants :

- les domaines du fonctionnement et de la participation de l'enfant ou de l'adolescent dans lesquels une évaluation régulière de son développement est nécessaire pour appréhender au mieux ses besoins et ses ressources ;
- les interventions à proposer en fonction des besoins repérés dans chacun des domaines identifiés ;
- les moyens d'assurer l'organisation optimale des interventions et du parcours de l'enfant ou de l'adolescent.

Ces recommandations s'adressent principalement aux professionnels de santé et aux professionnels des établissements et services médico-sociaux ayant un contact direct avec des enfants et adolescents avec TED, et prenant des décisions concernant leur suivi et leur accompagnement.

AUTISME ET AUTRES TED Les messages clés

- 1. Associer l'enfant/adolescent et ses parents**
Respecter la singularité de l'enfant et de sa famille ; co-élaborer le projet d'interventions avec les parents [...].
- 2. Évaluer régulièrement le développement de l'enfant/adolescent et son état de santé**
Effectuer, avec l'accord des parents, une évaluation initiale du fonctionnement de leur enfant au plus tard dans les 3 mois après la première consultation ayant évoqué un trouble du développement. [...].
- 3. Proposer un projet personnalisé d'interventions précoces, globales et coordonnées**
Débuter avant 4 ans et dans les 3 mois suivant le diagnostic des interventions personnalisées, globales et coordonnées [...].
- 4. Encadrer les prescriptions médicamenteuses**
Solliciter un avis médical à la recherche d'une cause somatique en cas de changement brutal ou inexplicable et prescrire les traitements médicamenteux [...].
- 5. Coordonner et former les différents acteurs**
Désigner un professionnel ou un binôme au sein de l'équipe d'interventions chargés d'assurer la coordination [...].
- 6. Développer les travaux de recherche clinique**
Soutenir les actions de recherche action et de recherche clinique.

Extraits de l'interview à retrouver en intégralité dans le Webzine de la HAS.

Autisme de l'adulte - S'adapter pour favoriser l'accès aux soins

Dr Xavier Brunier, médecin coordinateur de l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (Adapei 44).

Comment améliorez-vous l'accès aux soins de vos patients autistes ?

Si nous projetons une consultation, nous informons au préalable le médecin sur l'attitude à adopter et l'adulte autiste sur ce qui va se passer. Nous réalisons aussi des consultations fictives ou « consultations blanches » pour réduire les craintes de la personne autiste et l'habituer à l'examen clinique.

Pr Dominique Fiard, psychiatre, responsable du Centre expertise autisme adultes (CEAA) de Niort.

Comment les médecins peuvent-ils se coordonner avec les autres acteurs de l'accompagnement de l'adulte autiste?

L'anticipation des démarches est la clé d'une bonne coordination autour de processus d'acculturation, d'affiliation de tous les acteurs, notamment médicaux. Il faut encourager encore un peu plus les partenariats. Par exemple, des échanges réguliers entre les centres ressources autisme (CRA), les structures médico-sociales et les familles sont extrêmement contributifs : des démarches de compléments d'évaluation conjointes, notamment par des équipes mobiles auprès des familles, peuvent se révéler très précieuses pour comprendre les différences observées entre le domicile et l'institution et être plus efficace dans l'accompagnement.

Autisme de l'adulte : interventions et parcours de vie de l'adulte

L'enjeu principal de ces travaux est d'améliorer la qualité des interventions, tant sanitaires que médico-sociales, auprès des adultes avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) pour favoriser une plus grande inclusion sociale et une meilleure qualité de vie.

La HAS a également publié un guide d'appropriation des recommandations, conçu comme un outil pratique au service des équipes qui accompagnent les personnes autistes. Par exemple : accompagner l'adulte autiste, c'est construire avec lui son projet et le décliner en objectifs concrets atteignables. Inciter la personne à être autonome permet de définir avec elle ce qu'elle peut réaliser pour optimiser son potentiel et vivre des situations valorisantes.

Ainsi, si les personnes ne peuvent pas accéder à des projets professionnels à l'extérieur des établissements médico-sociaux, des activités socialisantes peuvent leur être proposées à l'intérieur de la structure, en fonction de leurs préférences [...].

Retrouvez sur www.has-sante.fr les travaux publiés par la HAS

- Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte
- Trouble du spectre de l'autisme - Signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent
- Dossier « Autisme »

Retrouvez tous nos travaux et
abonnez-vous à l'actualité de la HAS
www.has-sante.fr

